Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900799-20251204-D20251204VOIE-DE

**DÉPARTEMENT DU FINISTERE**
**COMMUNE DE HENVIC**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Christophe MICHEAU, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 21 novembre deux mille vingt-cinq.

Conseillers en exercice : 11 Présents : 8 Votants : 10

**Etaient présents** : GUYOMACH Daniel, IGNACIO Ivan, JACQ Anne Lise, LE BRAS Gaelle, LE DUC Jean Marc, LE SANN Marie Agnès, MICHEAU Christophe, SEVERE Elisabeth,

**Absents excusés :** BRUNERIE Gilles donne procuration à IGNACIO Ivan
SIBIRIL Florence donne procuration à LE BRAS Gaelle

**Absent** : BRIANT Patrick

**Secrétaire de séance** : LE BRAS Gaelle

## 9. Nomination de voies du lotissement Les Embruns

Monsieur le Maire rappelle qu'un lotissement privé « les Embruns » situé rue de la vieille Garenne à Henvic, propose 18 terrains à bâtir, avec des parcelles de superficie variée.

Considérant qu'il appartient à la commune d'être en mesure de communiquer un certificat d'adressage de ces lots ainsi que de procéder à la nomination de la voie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et défini sur le plan annexé :

- DECIDE de nommer l'allée Armel Le CLEACH
- DECIDE de nommer la deuxième allée Jérémie BEYOU

Adopté à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus

**Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus**
*Pour extrait conforme,*
Le Maire, Christophe MICHEAU.

Acte rendu exécutoire

après publication du
Et dépôt en Sous Préfecture le